

CERTIFICATION

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ESG



2ième semestre 2025, Mercier Van Lanschot NV



Forum Ethibel est une association belge qui promeut activement la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et l'investissement socialement responsable (ISR) afin d'accélérer la transition vers une société plus durable. Dans ce cadre, Forum Ethibel développe des produits et des services pour promouvoir un comportement transparent et durable sur les marchés financiers.

Un certificat de Forum Ethibel offre une garantie de conformité avec les règles du jeu que l'on s'est imposées et offre l'avantage de confirmer et de communiquer cela aux parties prenantes. Il porte sur les critères non financiers d'un produit, définis dans un cahier des charges.

La méthodologie comprend :

- des critères d'investissement ESG **clairs et publics**
- des critères minimaux en matière de **droit du travail, d'environnement et d'armement**
- un suivi **périodique** du portefeuille.

Le certificat Forum Ethibel évalue les valeurs de Mercier Van Lanschot, nom commercial de Van Lanschot Kempen NV, branche belge, afin de s'assurer qu'elles répondent aux exigences de qualité et qu'elles ont un impact positif sur l'environnement et la société.

CONCLUSION


Forum Ethibel déclare pour le deuxième semestre de 2025 que **tous les investissements en actions individuelles et en obligations (d'Etat) sont conformes aux critères de durabilité et à la politique de désinvestissement de Mercier Van Lanschot.**

Forum Ethibel continue à suivre les efforts de Mercier Van Lanschot. Forum Ethibel constate que les neuf compartiments sont en ligne avec les critères tels que décrits dans le prospectus.

Forum Ethibel déclare que, pour l'année 2024, le suivi des change engagements liés aux positions détenues au sein des compartiments gérés par Mercier Van Lanschot NV s'est déroulé conformément à la politique de Stewardship et d'Engagement de Van Lanschot Kempen, à l'exception du fait que l'objectif fixé (une étape tous les six mois) n'a pas été atteint de manière systématique. »

Bruxelles, 5 février 2026

Forum Ethibel vzw



Kenny Frederickx
Directeur général



Alderik Scheirlinckx
Associé de recherche

DÉCLARATION DE CERTIFICATION, 2 IÈME SEMESTRE 2025

*Aux investisseurs approchés par Mercier Van Lanschot,
Aux partenaires financiers de Mercier Van Lanschot,
Au public,*

Forum Ethibel asbl a été chargé par Mercier Van Lanschot d'auditer la durabilité des investissements dans neuf compartiments gérés par Mercier Van Lanschot. Mercier Vanderlinden et Van Lanschot, qui ont fusionné en 2024, bénéficiaient déjà d'un audit indépendant de leurs investissements durables. Forum Ethibel certifie pour Van Lanschot depuis 2018 et a été invité à certifier la politique ESG de Mercier Vanderlinden en 2022. Cela permet de s'assurer que le fonds répond aux critères extra-financiers du prospectus.

I. SÉLECTION DES FONDS

Compartiments

Un compartiment est un fonds d'investissement d'une SICAV. Chaque fonds d'investissement correspond à un portefeuille exposé aux marchés financiers mondiaux par le biais d'une gestion de portefeuille active.

Les neuf compartiments de ce certificat ont chacun un profil de risque différent. Ils sont basés sur le même univers d'investissement, mais diffèrent dans leur composition. En raison des différentes compositions possibles, la durabilité d'un fonds peut différer de celle d'un autre. Un fonds d'investissement plus durable n'est pas nécessairement plus ou moins risqué d'un point de vue financier.

Le certificat couvre les compartiments suivants :

- MerCLan Euro Obligatiefonds (MerCLan Bevek)
- MerCLan Defensive Portfolio (MerCLan Bevek)
- MerCLan Balanced Portfolio (MerCLan Bevek)
- MerCLan Growth Portfolio (MerCLan Bevek)
- MerCLan Patrimonium (Kempen International Funds)
- MerCLan Global Equity (Kempen International Funds)
- MerCLan Diversified Global Equity (MerCLan Bevek)
- MerCLan Institutional Fund
- MerCLan Bond Fund (BestSelect AIF Funds)

Tous les compartiments relèvent de l'article 8 de la réglementation SFDR.

Critères de sélection en matière de développement durable

Pour tous les compartiments, Mercier Van Lanschot applique des **critères d'exclusion** qui s'appliquent à tous les investissements dans des entreprises (actions et obligations). Ces critères d'exclusion sont conçus sur la base du principe " **do no significant harm** " (**ne pas nuire de manière significative**). Les exclusions se concentrent sur plusieurs activités indésirables que Mercier Van Lanschot ne souhaite pas soutenir, ou seulement dans une mesure limitée. Elles peuvent être divisées en thèmes : les **armes, les droits de l'homme, les activités addictives et la transition énergétique vers une société à faible émission de carbone**. Les obligations d'État sont soumises à des critères relatifs aux droits de l'homme et aux questions climatiques.

Chaque action ou obligation d'entreprise est évaluée individuellement en fonction des **critères ESG** de Van Lanschot Kempen afin de garantir des **pratiques de bonne gouvernance et des garanties environnementales et sociales minimales**. Ces critères prennent en compte les caractéristiques E, S et G, divisées en indicateurs de durabilité pour lesquels un certain nombre de facteurs ESG sous-jacents sont utilisés. Les entreprises sont évaluées sur la base d'indicateurs de durabilité pertinents pour le secteur dans lequel elles opèrent. **Chaque facteur de risque se voit attribuer une note de 1 à 5, ce qui donne une note globale pondérée de 1 (la plus mauvaise note) à 5 (la meilleure note)**.

Les entreprises dont le score ESG de Van Lanschot Kempen est inférieur à 2 ne sont pas incluses dans un compartiment, car les risques liés au développement durable sont considérés comme trop élevés.

Les entreprises éligibles à l'investissement, pour autant qu'elles répondent aux autres critères ESG appliqués, peuvent être retenues. De plus, les entreprises présentant un *MSCI red flag* pour controverses sont également exclues.

La plupart des compartiments appliquent une approche *best-in-class*, selon laquelle au moins les deux tiers des investissements en actions sont orientés vers des entreprises qui figurent parmi les 50 % les mieux notées de leur secteur en matière de performance ESG. Pour déterminer le classement au sein de chaque secteur, les données du fournisseur indépendant de données ESG, Sustainalytics, sont utilisées.

Le **MerLan Bond Fund** et le **MerLan Opportunities Bond Fund** n'appliquent pas de stratégie *best-in-class*.

A. Critères d'exclusion pour les investissements dans les entreprises - Actions et obligations

Critères d'exclusion	Politique d'exclusion
Pacte mondial des Nations unies Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Entreprises non conformes
Armes nucléaires et controversées	>0%
Tabac - production	
Armes conventionnelles	>5%
Armement civil*	
Tabac - distribution	
Charbon thermique	
Extraction de pétrole et de gaz non conventionnels	
Pornographie	
Tabac - services	

Entreprises de production d'électricité	Entreprises de production d'électricité sans SBTi (l'initiative Science Based Targets utilise des objectifs scientifiques pour créer une analyse approfondie des émissions et des plans de réduction).
---	--

B. Critères d'exclusion pour les investissements en obligations d'Etat (uniquement applicable au MerLan Euro Obligatiefonds)

Critères d'exclusion	Politique d'exclusion
Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les droits fondamentaux au travail (conventions de l'OIT)	Ratification des huit conventions fondamentales
Conventions internationales sur les droits de l'homme	Ratification d'au moins la moitié des 18 conventions
Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	OK
Accord de Paris sur le climat	OK
Convention des Nations unies sur la biodiversité	OK

Indice de perception de la corruption* (IPC)	Score minimum 40/100
Budget militaire	<4% du PIB
Non considéré par le GAFI* comme présentant des insuffisances stratégiques en matière de LBC/FT.	OK
Classification de Freedom House*	Libre

Certification

Forum Ethibel vérifie semestriellement la conformité des investissements en lignes directes à l'intérieur des compartiments de MerLan sur base des exigences mentionnées ci-dessus. Forum Ethibel a vérifié que les placements dans des OPC respectent les exigences minimales, étant donné qu'ils tombent sous l'article 8 ou 9. Cela signifie que les investissements sous-jacents de ces OPC ne sont pas inclus dans ce certificat. En outre, les stratégies de durabilité suivantes sont incluses ici pour assurer une transparence totale sur la profondeur des choix d'investissement durable :

- **Pacte mondial des Nations unies** : exclusion des entreprises qui ne respectent pas ces principes ("fail").
- **Exclusions** : exclusion des secteurs, pratiques ou entreprises indésirables.
- **Intégration ESG** : Intégration systématique des questions environnementales, humaines et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans l'évaluation des organisations, en plus de l'analyse financière traditionnelle.
- **Best-in-Class** : sélection des meilleurs acteurs de leur catégorie dans chaque secteur, sur la base de leur performance ESG positive.



Conclusion de l'audit des fonds

Forum Ethibel confirme que l'ensemble des investissements en actions individuelles, obligations et obligations d'État répond aux critères de durabilité propres à Mercier Van Lanschot.

I. SCREENING POLITIQUE DE L'ACTIONNAIRE ACTIF

Politique de l'actionnaire actif

Van Lanschot Kempen mène un dialogue actif avec les entreprises dans lesquelles elle et Mercier Van Lanschot investissent. Ces discussions ont trois fonctions : encourager les entreprises à rendre leurs pratiques plus durables, sensibiliser les entreprises à la vision de Van Lanschot Kempen en matière de durabilité et, enfin, améliorer la durabilité globale d'un secteur particulier. Ces deux dernières fonctions n'entrent pas dans le champ d'application de ce certificat. Par conséquent, le dialogue se concentre sur l'amélioration de la durabilité des entreprises.

Chaque année, Van Lanschot Kempen rend compte des progrès réalisés grâce au dialogue. Pour ce faire, quatre étapes sont franchies : (0) le problème est signalé, (1) l'entreprise reconnaît le problème, (2) l'entreprise élabore un plan pour résoudre le problème, (3) l'entreprise prend des mesures et (4) l'action est menée à bien. L'objectif est qu'une entreprise atteigne une étape tous les six mois.

Pour les awareness engagements, le suivi par étapes successives n'est pas appliqué. Dans ce cas, un engagement est considéré comme abouti dès lors que l'information requise a été obtenue

Constatations

Forum Ethibel a réalisé une analyse approfondie concernant le suivi des change engagements pour les entreprises présentes dans les fonds de Mercier Van Lanschot, conformément aux prescriptions de la politique de Van Lanschot Kempen.

Tableau 1 : Nombre de change engagements par niveau de suivi en 2024 (Mercier Van Lanschot)

	1. Sensibilisation	2. Reconnaissance	3. Plan d'action	4. Mise en oeuvre	
Environnement		2	3	0	1
Société		4	1	2	0
Gouvernance		1	1	1	0
Total		7	5	3	1

Tableau 2 : Nombre d'engagements ayant connu aucune, une ou plusieurs avancées en 2024 (Mercier Van Lanschot)

	Aucune progression	Une étape franchie	Deux étapes franchies	Trois étapes franchies
Environnement	4	1	0	1
Société	4	1	2	0
Gouvernance	2	1	0	0
Total	10	3	2	1

Le tableau 1 montre qu'à la fin de l'année 2024, seize *change engagements* ont été suivis. Sept d'entre eux concernaient des enjeux sociétaux, six étaient liés à l'environnement et trois relevaient de la gouvernance. Le tableau 2 indique le degré de progression observé pour ces engagements : dix n'ont présenté aucune avancée,

trois ont progressé d'une étape et deux ont progressé de deux étapes. Un engagement a franchi trois étapes et a été mené à bien. Un engagement issu du rapport 2023 a été converti d'un *awareness engagement* en *change engagement* et est désormais résolu. Parmi les dix engagements sans progression, six ont été initiés en 2024. Trois *change engagements* ont été clôturés en 2024 sans succès.

Pour certains des engagements rapportés, les motivations ayant conduit à leur lancement ainsi que les raisons de leur progression — ou de leur absence de progression — ont également été documentées. Les objectifs formulés par Van Lanschot Kempen à l'attention des entreprises sont spécifiques, réalistes et atteignables.

Conclusion audit de politique d'actionnariat actif

Forum Ethibel déclare que, pour 2024, le suivi des *change engagements* liés aux positions détenues au sein des compartiments gérés par Mercier Van Lanschot NV s'est déroulé conformément à la politique de Stewardship et d'Engagement de Van Lanschot Kempen, à l'exception du fait que l'objectif — une étape tous les six mois — n'a pas été systématiquement atteint.

Van Lanschot Kempen travaille à la mise en place d'une procédure d'escalade claire pour les situations où les étapes ne sont pas atteintes dans les délais prévus.

I. * Déclarations en matière de durabilité

- L'ESG couvre les trois piliers de l'entreprise durable : la performance environnementale, sociale et la bonne gouvernance.
- Mercier Van Lanschot sélectionne des obligations d'État de la zone euro au sein d'un groupe restreint de pays, ce qui implique qu'aucune approche *Best-in-Class* n'est appliquée.
- MSCI ESG Research est une société d'analyse appartenant à MSCI, spécialisée dans les notations ESG. <https://www.msci.com/esg-ratings> Pour davantage d'explications concernant la *red flag* : <https://www.msci.com/documents/1296102/14524248/ESG-Research-Controversies-Methodology.pdf>
- **Les armes conventionnelles sont des armes principalement utilisées dans les conflits.** Les armes civiles sont des armes à feu que des particuliers peuvent acquérir, sous réserve de disposer d'une autorisation valable.
- **Le Global Compact des Nations unies regroupe dix principes relatifs aux droits humains, aux droits du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.**
Ces principes reposent sur des conventions internationales, telles que la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail.
Le Global Compact s'adresse exclusivement aux entreprises — non aux États. Lorsqu'un fonds investit dans des pays, atteindre 100 % n'est donc pas possible. www.unglobalcompact.org
- **L'indice de perception de la corruption est publié par Transparency International, une organisation mondiale à but non lucratif.**
Cet indice résulte d'une enquête annuelle classant les pays selon leur niveau de corruption perçue : de 0 (forte corruption) à 100 (intégrité élevée). <https://www.transparency.org/en/cpi/2024>
- **Depuis 2024, le rapport d'investissement durable de Mercier Van Lanschot fait partie intégrante du reporting de Van Lanschot Kempen :** <https://www.vanlanschotkempen.com/-/media/files/documents/investment-management/esg/annual-report/stewardship-and-sustainable-investment-report-2024.ashx>
- Le GAFI est l'acronyme du Groupe d'action financière sur le **blanchiment de capitaux (GAFI)**, dont les responsabilités incluent la **lutte contre le blanchiment d'argent (AMT)*** et la **lutte contre le financement du terrorisme (CFT)**.
- **Les conventions de l'OIT** sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/lang--en/index.htm>
- **Les 18 traités internationaux relatifs aux droits de l'homme** sont disponibles en ligne : <https://indicators.ohchr.org/>
- Le classement de **Freedom House** est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://freedomhouse.org/countries/freedom-world/scores>